

110 0 0200 11100101 1010 1 110 0  
1001010101110001101 01 010 10 01001  
010 1 0101 01 010 10010 1010 01 0  
1010101001 10 1010 100011 10 11 1  
100 110 01 01 01010 01;0 10001.010101  
011 01 1 000 10011100 0101 01001

11110111000 1 010001001 11100 11011 1010110  
01 10 CE éternés 0110 1101 110 010  
01 6000 salariés à former 00110 0101  
011 1 direction butée 111001  
010 0 progrès ? 0101 011 111 0000 1101  
10001 1 0001101111 10010010

**Sud**  
Groupe GFI

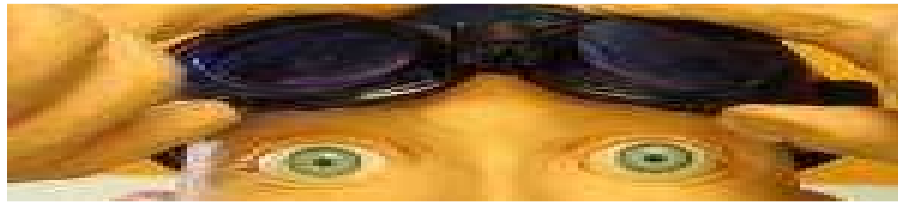
## Les yeux de SUD

Le journal du syndicat SUD Groupe GFI

16  
Décembre  
2011  
N°72

### SOMMAIRE

Vœux, Père Noël,  
télétravail, BPOS,  
égalité : page 1  
Mensonges, formation  
et adhésion : page 2



**Solidaires**

**Unitaires**

**Démocratiques**

**Télétravail : SUD GFI et la CFE-CGC ont signé l'accord, qui est maintenant applicable.**

A consulter et télécharger sur <http://sudgfi.free.fr>

**Le père Noël est encore plus une ordure que l'année dernière !**

#### 1) Il ne nous fait pas de cadeau !

Il y a quelques années la prime de fin d'année (ou demi-13e mois) était versée vers le 20 décembre pour permettre aux salariés de faire leurs dépenses de fin d'année sans trop de soucis bancaires. C'est fini depuis longtemps (la dernière fois, en 2006, c'est tout le salaire de décembre qui avait été versé en avance) mais les représentants du personnel SUD GFI le redemandent tous les ans, et, devinez la réponse de cette année ? Toujours non. Merci patron !

#### 2) Et il nous pique les vacances de Noël !

C'est pas tout le monde certes mais ce n'en est que plus choquant : certains managers refusent les demandes de congé à Noël au motif que les demandes n'ont pas été faites avec 3 mois de préavis. C'est la 1ère fois que la direction nous impose cette contrainte, et en plus elle l'impose pour les vacances de Noël ce qui est particulièrement choquant. Notre nouveau DASGORH (en clair, c'est le DRH adjoint) nous a affirmé : « un message a été passé aux managers pour qu'ils appliquent cette consigne avec intelligence. » Et bien certains ne se sont visiblement pas sentis concernés par cet appel à l'intelligence : auraient-ils reçu de la direction la consigne de facturer le plus possible avant le 31 décembre, et tant pis pour les salariés ? Alors à quoi sert le DASGORH ? A faire joli ?

*Un an que ça dure !*

**Aujourd'hui 16 décembre 2011**

Il est toujours impossible de consulter la messagerie BPOS avec un client pop3/smtp du monde libre (par exemple Thunderbird). Cette situation serait acceptable si une fonction de re-routage existait (possibilité de créer une règle du style « renvoyer tout ce qui arrive vers une autre adresse email »). Ben non. Bravo GFI !

**Les vœux de SUD GFI pour 2012**

Un plan transparent d'augmentation des salaires pour tous, et pas la politique féodale, opaque et archaïque actuelle qui fait que chaque baron décide qui dans son fief aura droit à ses largesses.

Une politique volontaire pour l'égalité professionnelle hommes-femmes et pour prévenir activement toutes les formes de discriminations, harcèlements et autres brimades.

La renégociation des conditions et frais de déplacement, et des conditions et indemnités d'astreinte.

L'égalité de tous les salariés de l'UES (y compris GFI IP) pour la participation.

La finalisation (toujours repoussée) des négociations sur les conditions d'intégration des salariés ex-ARES (astreintes, prime de risque pour les salariés travaillant sur sites Seveso, ...).

**Le syndicat Sud Groupe GFI profite de ce dernier tract de l'année 2011 pour souhaiter à tous les salariés du groupe de bonnes fêtes de fin d'année et surtout que l'année 2012 soit synonyme de bonheur pour vous et votre famille.**

**Egalité Hommes-Femmes : SUD GFI ne signera pas et s'opposera à l'accord s'il est signé.**

La direction refuse de faire un plan correct. Elle a choisi des indicateurs qui ne sont pas les plus significatifs, et des objectifs faciles à remplir car ils n'engagent pas à grand-chose : certains étaient déjà remplis en 2011 ! (De là à dire que ce plan est une copie de la situation existante et pas une incitation à l'améliorer il reste un petit pas.) Et la direction espère claironner dans un an sur le site de GFI que le résultat de son action est formidable parce que tous les indicateurs sont au vert !

L'urgence est de l'obliger à négocier sérieusement sur ce sujet. Si aucun accord n'est signé, la direction devra faire un plan unilatéral (probablement identique au contenu de l'accord) et sera surtout obligée de négocier à nouveau sur ce sujet en 2012. Donc il ne faut pas signer. C'est pourquoi SUD GFI s'opposera à cet accord (s'il est signé par des syndicats représentant 30% des voix).

Rappel : un accord d'entreprise est valable s'il est signé par un (ou plusieurs) syndicat(s) représentant ensemble au moins 30% des voix aux dernières élections, et s'il n'y a pas opposition d'un (ou plusieurs) syndicat(s) représentant ensemble au moins 50% des voix.

(cf. <http://sudgfi.free.fr> pour lire le détail de nos critiques constructives).

Pour nous lire sur internet: <http://sudgfi.free.fr>

Pour nous écrire: [sudgfi@free.fr](mailto:sudgfi@free.fr)

ou : 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES

Union  
syndicale  
**Solidaires**

0011 0101 11 001 101001 0101010 1 010 110 11110111000 1 010001001 11100 11011  
 0 0200 11100101 1010 1 110 00101110001101 1010110 010 10 CE éternés 0110  
 01 010 10 01001 010 1 0101 01 01 010 10010 1101 110 010 6000 salariés à former  
 1010 01 0 1010101001 10 1110101100011 10 11 00110 0101 1 direction butée  
 1 100 110 01 01 01010 010 10001010101 011 111001 010 0 progrès ? 0101

## Le Cancer du mensonge (suite)

M.S. est salarié à GFI IP. Il travaille sur une mission qui ne l'intéresse pas car elle ne correspond pas à ses capacités. Il demande plusieurs fois à son directeur de projet formations et changement de mission. Ils finissent par tomber d'accord pour une formation AX planifiée en deux parties fin 2010 et début 2011. Mais le DP ne tient pas ses promesses (ce n'est pas la première fois). M. S. lui demande la raison de cette annulation et le DP lui répond très professionnellement (et avec une courtoisie remarquable, même à GFI) :

« ***Si tu n'es pas content, va voir ailleurs.*** »

Sa mission enfin achevée, des rv sont pris chez 3 clients. Le rv du lundi n'intéresse pas M.S. car c'est encore une mission sous-qualifiée, mais ceux de mercredi et jeudi l'intéressent : il le dit au commercial qui lui assure qu'ils feront les 3 rv même s'il est pris au premier et qu'il pourra donc faire enfin une mission correspondant à sa qualification s'il est pris.

Mais mardi matin M. S. apprend qu'il est pris pour la mauvaise mission et que les rv avec les deux autres clients sont annulés : il doit commencer lundi.

M.S. n'est pas un serf obéissant et corvéable à merci, c'est un professionnel de talent qui veut être respecté et travailler dans des conditions correctes. Il n'apprécie pas du tout cette trahison et d'être pris encore une fois pour un moins que rien. Il refuse logiquement de faire cette mission, à nouveau sous-qualifiée. C'était facile à prévoir ! (Mais comment se fait-il qu'il y ait à GFI des cadres incapables de comprendre ça ? Mais pour qui nous prennent-ils ? Et pour qui se prennent-ils ?)

C'est alors M.G., responsable de division qui a lui-même annulé les rv chez les clients qui intéressaient M.S., qui reçoit ce dernier pour lui faire encore des promesses : formations, augmentations, suivi de carrière... mais seulement s'il va faire cette mission !

Quel culot... Mais quel être humain sensé peut croire un seul mot des promesses de M. G. dans ces conditions ? Qui ? Et qui peut subir tout ça sans s'indigner ?

M.S. a refusé, il s'est fait virer, et la DRH (pourtant alertée par nous) considère qu'il n'y a rien à redire.

Nous considérons au contraire que ce sont le DP et M. G. qui ont fait de graves fautes professionnelles, et qui ont nuit non seulement à M.S. mais aussi à GFI. Car la morale de l'histoire, validée de fait par la DRH, est celle-ci : **il ne faut jamais croire un seul mot d'un cadre de GFI. JAMAIS !**

**Nouvelle identité visuelle peut-être, mais il serait temps d'avoir une nouvelle moralité !**

*Formation*

## La direction refuse de donner les infos nécessaires au contrôle par les CE

Un des rôles importants des CE est de donner un avis sur la politique de formation de l'entreprise. Pour cela la direction doit leur donner des informations fiables et complètes.

Jusqu'en 2010 certains CE recevaient des informations nominatives complètes sur les formations réellement dispensées. Cela permettait notamment de détecter régulièrement des erreurs (prise en compte de salariés GFI IP dans les stats d'un CE GFI Informatique, voire prise en compte d'une formation n'ayant pas eu lieu) mais aussi des inégalités et même des discriminations flagrantes. C'était bien gênant...

Alors en 2011 la direction a cessé de donner ces informations, remplacées par d'autres, très incomplètes, inutilisables. (Constatant l'entrave ainsi apportée à sa mission, en particulier de prévention de la discrimination, le CE de GFI Ouest, à majorité SUD GFI, a d'ores et déjà décidé d'attaquer la direction en justice.)

En septembre, tous les CE ont décidé de travailler activement ensemble sur ce sujet, de financer la formation des membres de la commission formation du CCE, laquelle a commencé à travailler avec un expert.

Ses conclusions sont sévères pour les documents produits par la direction (non respect de certaines dispositions du code du travail, impossibilité de comparer le bilan d'une année avec le plan qui avait été présenté, etc.) au point de recommander à certains CE (sinon à tous) de ne pas donner d'avis sur les plans de formation tant que certaines informations importantes et obligatoires manqueront.

**Ca fait des années que les CE demandent des infos correctes : seront-ils enfin entendus ?**

✂

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Qualification : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance :        /        /        Téléphone perso : \_\_\_\_\_ Téléphone pro : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal :                Ville : \_\_\_\_\_ adresse e-mail perso : \_\_\_\_\_  
 Société (IP, Informatique, Progiciels, etc.) : \_\_\_\_\_ Ville/Agence : \_\_\_\_\_  
 Date :        /        /        Signature : \_\_\_\_\_

*Pour adhérer à SUD Groupe GFI : retourner ce bulletin complété et signé à*

*Syndicat SUD Groupe GFI - U.S. Solidaires 9 rue Jeanne d'Arc 44000 NANTES*